

ARRETE MUNICIPAL
n° 2021 - 101

**Réglementation de la circulation des piétons sur le chemin des Ecoliers (VC 32) –
zone piétonnière comprise entre la barrière située aux abords de la cantine et le terrain de jeux
situé près de l'école maternelle
*Travaux d'extension du groupe scolaire***

Le Maire de la Commune de SALES ;

VU l'article L 141-2 du Code de la Voirie Routière ;

VU l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation des piétons sur le chemin des Ecoliers (VC 32) – zone piétonnière comprise entre la barrière située aux abords de la cantine et le terrain de jeux situé près de l'école maternelle - durant les travaux d'extension du groupe scolaire afin d'assurer la sécurité des usagers de cette voie et du personnel de l'entreprise ;

CONSIDERANT que leurs interventions pourraient provoquer, du fait de leur emplacement, des perturbations dans la circulation des piétons,

ARRETE

Article 1 :

Du lundi 02 août 2021 et jusqu'à la fin du chantier, la circulation des piétons sera interdite sur le chemin des Ecoliers (VC 32) – zone piétonnière comprise entre la barrière située aux abords de la cantine et le terrain de jeux situé près de l'école maternelle - durant les travaux d'extension du groupe scolaire.

Article 2 :

Pour rejoindre la mairie, les écoles et l'église, les piétons devront passer par l'esplanade de la salle panoramique.

Article 3 :

La signalisation nécessaire sera assurée par la commune de SALES.

Article 4 :

Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- ARCH'INGENIERIE - maitre d'oeuvre – archingenierie@archingenierie.fr

SALES, le 02 août 2021

Roger CHARVIER
Maire-Adjoint,
Responsable Bâtiments Communaux



Copies :

- Gendarmerie de Rumilly - cob.rumilly@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Pompiers de Rumilly - rumilly.prevision@sdis74.fr ; rumilly.chef@sdis74.fr
- Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie – contact@rumilly-terredesavoie.fr
- Alexandre NUBLAT – alexandre.nublat@mairie-sales.fr

